



**FRANCE STRATÉGIE**

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

## **Le Commissaire général**

Paris, le 24 février 2017

**Objet : Groupe de travail évaluation socioéconomique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur**

Monsieur le Professeur,

L'éducation revêt un rôle essentiel dans la dynamique de la croissance : elle entraîne en effet une augmentation de la productivité du travail ainsi que des capacités d'innovation qui vont soutenir la croissance dans une économie du savoir de plus en plus concurrentielle.

Ce constat révèle de nombreux enjeux, dont celui de l'investissement dans l'enseignement supérieur, en particulier dans la construction ou la rénovation de bâtiments destinés à accueillir des étudiants et/ou des laboratoires. Pour en apprécier les bénéfices, il paraît souhaitable de chercher à estimer, puis à valoriser, l'effet socioéconomique des deux principales missions constitutives des établissements publics d'enseignement supérieur que sont la création et la diffusion des connaissances et à le comparer au coût des dépenses envisagées pour la réalisation du projet. Les conditions de cette évaluation restent cependant à préciser.

Dès lors, je souhaiterais que vous mettiez en place un groupe de travail que vous présiderez destiné à préciser cette évaluation et que vous me remettiez vos travaux pour la fin du mois d'octobre.

Ce groupe de travail devra proposer les principes d'une méthodologie d'évaluation socioéconomique des projets immobiliers de l'enseignement supérieur et les principales valeurs qui pourraient être utilisées dans un tel calcul. Le cas particulier de la rénovation thermique d'un bâtiment, qui ne conduit pas à la délivrance de nouveaux diplômes fera l'objet d'un traitement spécifique valorisant les économies d'énergie ainsi que les émissions de CO<sub>2</sub> évité. En liaison avec les services de la DGESIP, il veillera à ce que la méthodologie envisagée soit testée, soit sur les derniers projets mis en œuvre, soit sur les prochains encore en cours d'instruction. Il s'agira également d'examiner la possibilité d'estimer, voire de quantifier et de valoriser, les effets particuliers liés à un regroupement universitaire, au développement du numérique et à la valorisation obtenue par création de services économiques sur le site du projet. En liaison avec le ministère concerné, la réflexion conduite pourra chercher à déterminer des valeurs différenciées suivant les diplômes accordés.

Monsieur Emile Quinet  
Professeur à Paris School of Economics  
48 Boulevard Jourdan  
75014 Paris

Vous présenterez la méthodologie envisagée au Comité d'experts des méthodes d'évaluation socio-économique des projets d'investissements publics, mis en place par le Commissariat général à l'investissement et France Stratégie. La méthodologie ainsi partagée et validée a vocation à être appliquée pour apprécier la valeur socioéconomique de projets immobiliers de l'enseignement supérieur.

Le groupe de travail que vous formerez comprendra des représentants de la DGESIP, du ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la Conférence des Présidents d'Université, de France Stratégie et du Commissariat général à l'investissement, des économistes, des experts de l'enseignement supérieur et des représentants de quelques établissements concernés.

Vous remerciant de votre collaboration, vous prie de croire, Monsieur le Professeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

  
Michel YAHIEL